

Séance de conseil du 28 janvier 2008

Etat civil à Courtelary

La Préfecture vient d'informer les autorités d'une bonne nouvelle: l'Office cantonal décentralisé d'état civil et de biométrie, couvrant le Jura bernois, sera installé à Courtelary. Rappelons que ces offices décentralisés passent de 24 à 7 unités pour l'ensemble du canton.

Délégations

Bernard Messerli a été désigné par ses pairs en tant que membre du comité de pilotage du fonds d'amélioration écologique émanant de Turbinor. Ledit comité tiendra sa première séance le jeudi 28 février prochain à Sonceboz, dans l'ancien bâtiment communal.

L'Inspection cantonale de la chasse met sur pied des séances d'informations, relative aux travaux d'élaboration du projet de zones de protection de la faune sauvage, dont l'une concernera le Jura bernois. Paul-André Jeanfavre se rendra dans ce cadre à Lyss, au Centre forestier, le 7 mars prochain.

Sylvia Hasler participera pour sa part au Forum organisé par Pro Senectute Arc jurassien et intitulé «Vers une société de longue vie: quels enjeux pour la politique du 3^e âge dans le Jura bernois ?», qui se tiendra le 13 mars prochain à Tramelan.

Au calendrier local

Durant sa séance de lundi, Le conseil municipal a inscrit au calendrier des manifestations la course des personnes âgées 2008, qui se déroulera donc le mercredi 13 août. Son but demeure bien évidemment une surprise !

Autre course inscrite au même calendrier, celle du conseil municipal, qui aura lieu le 30 août.

La rencontre intercommunale, entre les exécutifs de Corgémont, Cortébert et Sonceboz, a pour sa part été agendée au 25 septembre, à Sonceboz.

Les promotions civiques locales, enfin, se dérouleront le vendredi 21 novembre.

Nouveau carrosse

Bonne nouvelle pour les ados: le nouveau bus de la Communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon entrera en service à la mi-février.

Coup de balai

Arc Jurassien Déchets a informé la commune que le Coup de balai 2008 est agendé aux vendredi et samedi 16 et 17 mai prochains. L'Ecole primaire participera à cette action, qui vise rappelons-le au nettoyage des lieux publics et à la prise de conscience de chacun en la matière.

Stabilité des prix

Cridor vient d'informer les autorités municipales qui sont ses clientes que les tarifs de l'incinération (200 francs la tonne, hors TVA) et du compostage ne varieront pas cette année. Une chose, une, qui n'augmente pas...

Elagage en vue

Le conseil a mandaté Mathieu Gerber, paysagiste du lieu, pour effectuer ces prochains temps l'élagage des arbres aux alentours de la halle de gymnastique. La voirie et le concierge du collège seront associés à ces travaux.

Le sable gelait...

Le conseil a décidé l'acquisition de trois bacs pour le stockage du sable, pour un montant total de 1605 francs. Ils remplaceront dès l'hiver prochain des conteneurs devenus vieux et mal pratiques. Les nouveaux bacs seront fermés alors que leurs prédécesseurs permettaient, avec leur ouverture latérale, de laisser geler le sable...

Bornes d'hydrante: entretien garanti

Le conseil a signé un contrat d'entretien des bornes d'hydrantes, avec la maison Hinni, une entreprise de Suisse alémanique. Sur un logiciel ad hoc, cette entreprise va recenser toutes les bornes actuelles, et y ajoutera les nouvelles au fur et à mesure de leur installation, avec toutes les données techniques utiles. Le mandat porte évidemment sur l'entretien de ces bornes d'hydrante, lequel coûtera 918 francs pour les douze premiers mois, puis 408 francs par an. /dez